

Université de Moncton

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 27 avril 1969

ETAIENT PRESENTS:

M. le Chancelier, J. Louis Levesque  
M. le Juge Adrien Cormier  
Me Adélarde Savoie  
M. Médard Colette  
Père Reno Desjardins  
Me Alfred Landry  
M. le Juge Claudius Leger  
M. Aurele Arsenault  
Père Maurice Chamard  
Père Oneil Ferguson  
Père Louis Marcel Daigle  
Père Clarence Cormier  
M. Marcel Sormany  
M. Gilbert Finn  
M. Claude Chiasson  
M. Georges Citarella  
M. Paul Germain  
M. Georges François  
M. Arthur Pinet  
M. Paul Eugene LeBlanc  
M. Omer Chouinard  
M. Hector Frenette

Il est proposé par M. Arthur Pinet et secondé par le Père Oneil Ferguson que les procès-verbaux des réunions du 4 et 21 janvier soient acceptés. Adopté.

Il est proposé par le Père Clarence Cormier et secondé par M. Marcel Sormany que les procès-verbaux suivants du Comité Exécutif soient acceptés: 16 et 29 janvier, 27 février, 11 et 21 mars, et du 17 avril. Adopté.

I - RAPPORT DE M. LE RECTEUR:

M. le Recteur présente son rapport et signale spécialement les points suivants:

- ventes conclues de l'Institut de Memramcook et de l'édifice à 80, rue Church.
- construction de l'édifice du Commerce approuvée par la Commission O'Sullivan.
- projet en cours au sujet d'une résidence des étudiants.
- progression normale du projet de la maison de la culture française.
- réception du rapport O'Sullivan sur le financement des institutions d'enseignement supérieur au N.-B.
- réception du rapport "Dion" sur les facilités athlétiques nécessaires sur le campus.
- réception d'un rapport préliminaire Normandin et Wright sur le Génie à l'Université de Moncton.
- première rencontre de la Commission de planification académique.
- démission du Vice-recteur académique.

2 - DIRECTEUR DE LA RECHERCHE:

Il est proposé par M. Arthur Pinet et secondé par le Père Clarence Cormier que le Conseil des Gouverneurs approuve la création du poste d'un Directeur de la Recherche à l'Université. Adopté.

Il est proposé par le Juge Claudius Leger et secondé par le Père Oneil Ferguson que le Conseil des Gouverneurs autorise le Comité Exécutif de l'Université pour faire le choix du Directeur de la Recherche. Adopté.

## 3 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ACADEMIQUE:

M. le Vice-Recteur académique soumet un document au Gouverneurs présentant un rapport sur les activités académiques pour l'année 1968-69.

## 4 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ADMINISTRATIF:

M. le Vice-Recteur administratif présente un rapport budgétaire sur la vente de l'Institut de Memramcook, sur le programme des constructions et sur les subventions reçues ou à recevoir.

Au sujet de la vente de Memramcook, il est proposé par le Père Oneil Ferguson et secondé par M. Aurèle Arsenault que la dette de l'Institut (\$187,158.63) soit effacée des livres de l'Université. Adopté.

## 5 - RAPPORT DU SECRETAIRE-GENERAL:

M. le Secrétaire-Général présente un rapport sur les admissions, les gradués 1968-69, et les professeurs embauchés pour l'année 1969-70. Il signale la formation et le fonctionnement du Comité supérieur des admissions et du Comité des Grades académiques, tous deux prévus dans les statuts et règlements de l'Université de Moncton.

## 6 - RAPPORT DE LA CONSTRUCTION:

M. Yvon LeBlanc présente un rapport sur les projets de construction en cours:

a) Ecole de Commerce: Les soumissions seront envoyées la semaine prochaine et le début des travaux est prévu durant les premières semaines du mois de juin.

b) Résidence d'étudiants: Deux appels d'offre ont été reçus de deux compagnies de "développeurs".

- Centennial Properties Ltd. - \$7,000. du lit

- Méric (Belanger & Roy) - \$6,000. du lit.

Les études se poursuivront à ce sujet et des recommandations plus précises seront présentées à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs.

Il est proposé par M. Gilbert Finn et secondé par le Père Oneil Ferguson que le Comité Exécutif soit autorisé à demander des soumissions pour la construction de l'Edifice de l'Ecole de Commerce et si le projet demeure dans les montants prévus, que l'Exécutif soit également autorisé à faire le choix de l'entrepreneur. Adopté.

## 7 - RAPPORT DE LA CAMPAGNE FINANCIERE:

M. Boucher, directeur du bureau du développement, présente un rapport des sommes reçues à date et des sommes à recevoir. A la suite des événements récents sur le campus, la campagne s'avère de plus en plus difficile.

## 8 - ETUDE SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'UNIVERSITE DE MONCTON:

Il est proposé par M. Gilbert Finn et secondé par le Père Maurice Chamard que le Conseil des Gouverneurs approuve la tenue d'un étude sur la situation de l'Université et la formation d'un comité à cet effet. Ce dit comité fera état de la situation en vue d'améliorer le fonctionnement de l'Université et invitera

les trois (3) corps de l'Université (administration - professeurs - étudiants) à faire parvenir leurs opinions concernant les faits actuels et les remèdes à apporter. Adopté.

Il est proposé par M. Gilbert Finn et secondé par M. Georges Citarella que le Comité mentionné ci-haut soit formé de deux (2) gouverneurs, deux (2) professeurs et deux (2) étudiants, et que de la part du Conseil des Gouverneurs, le Père Louis-Marcel Daigle soit président du dit comité, et M. le Juge Claudius Leger, le deuxième membre représentant le Conseil. Adopté.

Il est proposé par le Père Maurice Chamard et secondé par le Père Oneil Ferguson que les professeurs et étudiants choisis pour faire partie de ce comité aient une année complétée à l'Université de Moncton. Adopté.

#### 9 - LA SOCIOLOGIE:

Au sujet du non-renouvellement des contrats des professeurs de Sociologie, le Conseil des Gouverneurs attend les développements à ce sujet de la part de l'ACPU. (Association Canadienne des Professeurs d'Université).

#### 10 - COMITE DE FINANCE:

Il est proposé par le Père Clarence Cormier et secondé par le Père Oneil Ferguson que les attributions du Comité de Finance telles que décrites ci-dessous (voir annexe A) soient approuvées par le Conseil des Gouverneurs. Adopté.

#### 11 - LOCATION DE TERRAIN:

Il est proposé par M. Marcel Sormany et secondé par le Père Maurice Chamard que le Conseil des Gouverneurs approuve la location d'un terrain au Cercle Universitaire pour 3 ans à raison de \$1.00 par année et renouvelable tous les ans par la suite. Ce terrain sera aménagé en parc de stationnement par le Cercle Universitaire. Adopté.

#### 12 - COMITES DISCIPLINAIRES:

Il est proposé par le Juge Claudius Leger et secondé par le Père Clarence Cormier que le Conseil des Gouverneurs accepte la composition et le mandat des comités disciplinaires (C.D.E. et C.D.C.) tels que décrits dans un document présenté aux Gouverneurs. Adopté.

#### 13 - DEMISSION DU VICE-RECTEUR ACADEMIQUE:

Il est proposé par le Père Clarence Cormier et secondé par Me Alfred Landry que le Conseil des Gouverneurs accepte avec regret la démission du Vice-recteur académique. Les membres du Conseil présentent toute leur reconnaissance pour les précieux services rendus par le Père Reno Desjardins. Le Père Reno Desjardins avait accepté le poste de Vice-recteur académique pour une année ou deux. Le Père Desjardins retournera aux études.

#### 14 - MEMBRE DE LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADEMIQUE:

Il est proposé par le Père Louis Marcel Daigle et secondé par M. Marcel Sormany que le Comité Exécutif soit autorisé à nommer un remplaçant à M. Harry Eastman, membre de la Commission de planification académique, car M. Eastman doit se retirer aux études au début de juin. Adopté.

## 15 - AMENAGEMENT DE TERRAIN:

L'aménagement de terrain sur le campus tel que prévu pour cet été au coût de \$170,000,000. est approuvé sur proposition du Père Oneil Ferguson et secondé par Me Alfred Landry.

(Signé)

M. le Juge Adrien Cormier, président

(Signé)

Hector Frenette, secrétaire

COMITE  
CONSEIL DES GOUVERNEURS

DE

FINANCE

DU

#### Membres

Le Comité de Finance est composé du président et de quatre autres membres du Conseil des Gouverneurs.

#### Attributions

Le Comité de Finance surveille l'opération financière de l'Université en s'assurant que l'emploi de fonds est en conformité avec les politiques générales établies par le Conseil des Gouverneurs. Plus concrètement, il appartient au comité:

- a) d'établir les prévisions budgétaires - budget de fonctionnement - et soumettre un sommaire de budgets au Conseil des Gouverneurs pour approbation;
- b) d'établir le programme de construction et soumettre les prévisions budgétaires au Conseil des Gouverneurs pour approbation;
- c) d'approuver le genre de placements et d'emprunts à l'intérieur des montants autorisés par le Conseil des Gouverneurs;
- d) d'établir les prévisions budgétaires et l'organisation de la campagne de souscriptions afin d'atteindre l'objectif établi par le Conseil des Gouverneurs.